

## Communiqué de presse

### Aéroport du Grand Ouest : le Premier ministre confirme que le projet du territoire sera pris en compte

Les 6 collectivités finançant l'opération avec l'Etat ont été reçues ce jour par le Premier ministre.

Les élus du SMA ont en premier lieu soulevé les importantes **lacunes du rapport des médiateurs** et les **contre-vérités manifestes** qui ont été écrites en rappelant notamment que **le réaménagement de Nantes-Atlantique a déjà été étudié précédemment à 5 reprises**, que le document de consultation du 26 juin 2016 réalisé par la Commission Nationale du Débat Public a consacré **un chapitre entier intitulé « réaménagement de Nantes-Atlantique dans le scénario d'un maintien d'activités »**. Ils ont ensuite explicité en détail pourquoi les mêmes procédures qui ont pris plus de **15 ans à Notre-Dame-des-Landes** pour 900 personnes impactées ne pourraient se faire en **2 ans** à Nantes-Atlantique pour 70.000 personnes et en bordure d'une Zone Natura 2000 comme l'ont affirmé les médiateurs qui emmènent le gouvernement vers une impasse.

Point de décalage majeur entre le rapport et la réalité : le trafic. Les médiateurs annoncent **6 millions de passagers en 2025 alors que ce plafond sera atteint dès cette année** (déjà 5,5 millions en 2017) et une saturation à 9 millions, trafic atteint en 2030. Avec un plafond à Rennes atteint à 2 millions de passagers autour de 2030, les collectivités ont reposé les bases de manière factuelle à partir du moment où tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une plate-forme pour le Grand Ouest : est-ce qu'on réinvestit plus d'un **milliard d'euros** entre les indemnités au concessionnaire, les travaux, les procédures d'extension sans garantie de délai, pour se reposer la question du transfert en 2030, c'est à dire dans 13 ans ? Ou est-ce qu'on transfère dès maintenant pour doter un territoire de 8 millions d'habitants, l'équivalent de la Suède, d'une plate-forme moderne, internationale, écologique avec 2 pistes comme tous les aéroports de cette taille, capable d'absorber la croissance du trafic afin d'éviter à plus d'1,5 millions de Bretons et Ligériens d'aller à Paris prendre l'avion ? Le Premier ministre a été très à l'écoute de cette comparaison confortée par **une opération financée à 70% par un opérateur privé pour Notre-Dame-des-Landes et engagée depuis 2010** face à un réaménagement incertain dont la charge publique n'a pas été étudiée.

Tout en demandant au Premier ministre de ne pas céder aux minorités tant sur le plan démocratique que sur le plan de l'autorité de l'Etat, ils ont ensuite présenté avec force **le projet de territoire** qu'ils portent avec l'Etat depuis la déclaration d'utilité publique en 2008 et l'optimisation du projet dans le cadre du Grenelle de l'environnement en 2009 mais aussi avec les **300.000 chefs d'entreprises et leurs représentants qui soutiennent cet aéroport** et les 10.000 emplois en jeu avec ce transfert.

Pour Philippe Grosvalet, Président du SMA, c'est non seulement un enjeu d'autorité de l'Etat mais aussi **d'aménagement du territoire** : « *Le président de la République a le choix entre deux options :*

*une opération déjà lancée et validée, ou une non-décision. Renoncer serait non seulement remettre en cause les principes mêmes de notre démocratie que sont les décisions de justice (179 favorables) et le vote souverain des citoyens, mais ce serait aussi **affaiblir durablement l'Etat et le territoire du Grand Ouest** qui portent ensemble cette opération. Je ne doute pas après cet échange que le Premier ministre, qui nous a confirmé que **le projet de territoire serait un élément décisif**, saura prendre en compte ce travail collectif et intense pour rétablir l'autorité nécessaire et poursuivre cet engagement commun. Il pourra alors compter sur le soutien de tous les élus, des citoyens et des entreprises du Grand Ouest attachés à leur territoire, à la démocratie et au retour à l'Etat de droit ».*

### **Contact presse :**

[presse@sma-grandouest.eu](mailto:presse@sma-grandouest.eu) - [www.sma-grandouest.eu](http://www.sma-grandouest.eu) - Twitter : [@sma\\_grandouest](https://twitter.com/sma_grandouest)

### **A propos du SMA**

Le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest (SMA) regroupe les 20 collectivités locales bretonnes et ligériennes investies dans le projet d'Aéroport du grand Ouest dont six participent au financement financent la plateforme et de sa desserte routière. Le SMA représente les intérêts des populations riveraines et des territoires concernés. Il participe aux instances de pilotage et de suivi du projet. Il finance les études sur les dessertes en transports collectifs de la future plateforme aéroportuaire et les études d'aménagement et de développement des territoires à proximité de l'infrastructure.

### **Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :**

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire-Atlantique**, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Loire Métropole / Communautés de Communes : Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois, Région de Blain, Région de Nozay, Pays de Redon, Chateaubriant - Derval.